



Brevet d'Initiation Aéronautique Année scolaire 2023-2024

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOTICE :

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription :

- Informations et règles **à conserver** (2 pages)
- 1 fiche d'inscription (2 pages)
- 1 autorisation « droit à l'image »

Merci de remplir ces formulaires et de **joindre les pièces ci-dessous**. Le dossier complet doit contenir :

- La fiche d'inscription (2 pages) complétée
- L'autorisation pour les images et vidéos
- 1 photo d'identité de l'élève
- 1 photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'élève
- Le règlement par chèque à l'ordre du Libourne Aéroclub

L'ensemble est à retourner à l'aéroclub (lors de la réunion d'information ou 1^{er} cours).

Une réunion d'information est prévue le 23 septembre 2023 à 10h00 à l'aéroclub.

Les ateliers commenceront le samedi 30 septembre 2023 (un planning sera transmis).

INFORMATIONS ET REGLES (DOCUMENT A CONSERVER)

Cet atelier s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement scolaire. Il comprend une partie théorique et une partie pratique et est sanctionné par un diplôme d'état : le BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE.

La formation, de l'ordre de 40 heures, est assurée par le Libourne Aéroclub sous la responsabilité pédagogique d'un titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique de l'Éducation Nationale). Elle s'appuie sur des cours dispensés par le Libourne Aéroclub et du travail à la maison. Les thèmes étudiés sont :

- Connaissance des aéronefs et engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie aéronautique
- Réglementation aérienne, Sécurité et Navigation
- Météorologie et aérologie
- Histoire et culture de l'aéronautique et de l'espace
- Anglais aéronautique (option)

Les cours et ateliers se déroulent dans les locaux du Libourne Aéroclub sur l'aérodrome de Libourne – Les Artigues de Lussac, le samedi matin de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) selon un planning transmis en début d'année.

Un forfait de 90€ est demandé à l'inscription. Il comprend :

- Les cours et ateliers dispensés au Libourne Aéroclub
- La fourniture des supports de cours
- Un vol de 30 minutes en place co-pilote

Un **2^e vol facultatif** est proposé à tous les élèves après les examens à bord du C172. Par groupe de 3 élèves, ceux-ci préparent une navigation de 3 branches (3 vols : Libourne-Bergerac-Marmande-Libourne) avec le pilote. Chacun leur tour, les élèves volent en place co-pilote. Le coût de ce vol est en supplément et dépend des subventions que le club obtient auprès de la Fédération Française Aéronautique (Ce coût est en général de 10 à 50€).

Dans le cadre du BIA, la FFA propose une licence/assurance « Jeunes Ailes » dédiée, au tarif de 28€ (à confirmer). Elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Elle permet également de recevoir le mensuel *Info-Pilote* de janvier à juin. A l'obtention du BIA, le porteur de la licence « Jeunes Ailes » peut intégrer le programme « Objectif pilote » (aides financières réservées au moins de 21 ans) en s'inscrivant comme élève-pilote dans le club. Il continuera de recevoir *Info-Pilote* pendant encore six mois et la licence fédérale « Pilote » lui sera offerte l'année en cours et à tarif réduit l'année suivante.

En complément des supports pédagogiques fournis par le Libourne Aéroclub, il est proposé aux élèves un abonnement optionnel au site aerogligli.fr à un tarif préférentiel de 30€ (à confirmer). Ce site propose des cours B.I.A. en e-learning, ainsi que des entraînements QCM issus des annales de l'examen B.I.A.



PREPARATION AU BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE ANNEE 2023-2024

L'examen, sous la forme de QCM, est organisé par l'éducation nationale et se déroule en général fin mai (la date est communiquée en cours d'année). La durée totale de l'examen est de 2h30 pour les 5 thèmes obligatoires (plus 1h00 pour l'option Anglais). Chaque thème est noté sur 20, soit un score sur 100 points (les points au-dessus de 10 de l'option Anglais sont directement ajoutés au score). La note de 50/100 est exigée.

Inscription

Toute somme versée lors de l'inscription est acquise et non remboursable.

Ateliers

Le téléphone portable doit être en veille ou éteint et rangé pendant les cours et ateliers.

Tout élève, perturbant par son comportement le déroulement des cours et ateliers peut être exclu.

Pour assurer la sécurité de tous sur l'aérodrome et pendant les vols, les élèves devront se soumettre aux recommandations de la personne en charge de l'atelier ou du pilote commandant de bord. Tout comportement jugé dangereux pourra conduire à l'exclusion de l'atelier.

Les absences doivent être signalées (à minima par un message au responsable du B.I.A.).

En cas d'urgence, vous autorisez la ou les personnes encadrant le B.I.A. à prendre toutes décisions nécessaires.

Contacts

Responsable B.I.A. de l'aéroclub : Laurent Le Magorou – 06.81.52.01.19

Libourne Aéroclub : 05.57.24.31.50 / contact@libourne-aeroclub.com

FICHE D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

Nous, soussigné(e)s (*Nom et Prénom du(des) représentant(s) légal(aux)*)

.....

Représentants légaux de l'élève :

NOM, prénom

Né(e) le

Adresse

.....

.....

Elève en classe de dans l'établissement scolaire

Autorisons cet élève à effectuer toutes les activités dans le cadre de l'atelier B.I.A. dispensé par le Libourne AéroClub.

Nous autorisons les personnes responsables dans le cadre du B.I.A. ou parents d'élèves B.I.A. à transporter dans leur véhicule personnel ou en transport en commun, mon enfant, dans le but de participer à ces activités.

Nous avons pris connaissance des informations et règles que nous conservons et approuvons.

Nous certifions que l'élève est couvert par une assurance incluant les risques liés aux activités périscolaires (responsabilité civile).

Pour recevoir toutes les communications et informations (annulation/report de cours, organisation des vols et sortie, ...), ou en cas d'urgence, nous sommes joignables à :

E-mail :

Mobile :

Concernant d'éventuelles précautions médicales, (*Cochez le cas utile*)

- Il n'y a aucune précaution médicale
- Il y a des précautions médicales pour cet élève (dans ce cas compléter la fiche médicale)

Nous joignons un règlement par chèque pour :

Forfait « Ateliers BIA » : 90€

OPTION : Licence-Assurance FFA « Jeunes Ailes », (*Cochez l'option retenue*)

- Non
 Oui. Tarif : 28€

OPTION : Abonnement au e-learning sur Aerogligli.fr, (*Cochez l'option retenue*)

- Non
 Oui. Tarif : 32€

Soit un total à régler de : €

Fait à, le.....

Signature(s)

Le père ou représentant légal

La mère ou représentant légal

FICHE MEDICALE

A remplir **uniquement si besoin.**

Décrivez les précautions à prendre (allergie médicamenteuse, maladie chronique, ... et éventuellement la conduite à tenir)

Autorisation d'utiliser des photos ou vidéos réalisées dans le cadre du B.I.A.

Dans le cadre des activités concernées par le B.I.A des photos ou vidéos sont réalisées.

Nous serons amenés à les utiliser dans :

- Différentes publications de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub ou partenaires du B.I.A.
- Les sites internet de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub et/ou partenaires du B.I.A.
- Presse écrite ou page Facebook
- Reportages télévisés ou presse

En application de la loi informatique et libertés des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents ou représentants légaux pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (possibilité du prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de flouter son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

(cochez votre choix)

- Nous autorisons
- Nous n'autorisons pas

toutes personnes concernées et uniquement dans le cadre du B.I.A à utiliser des photos et/ou des films de notre enfants pris au cours des activités.

A : Le :

Signatures des représentants légaux